



**Hermeline Malherbe**

*Présidente du Département des Pyrénées-Orientales*

## SESSION DU 16 NOVEMBRE DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

La crise sanitaire, économique et sociale touche l'ensemble des concitoyen-nes de notre pays et de notre territoire. Acteurs culturels, agriculteurs, demandeurs d'emploi, responsables associatifs, jeunes, retraités, personnes seules ou familles, entrepreneurs, commerçants, artisans... nombreux sont ceux qui subissent les conséquences de cette crise qui exige une réponse forte et adaptée de l'Etat et des collectivités. Depuis le début, **le Département est pleinement mobilisé et solidaire**. Comme pour le premier confinement, le Département s'adapte et accompagne les habitant-es et les forces vives des Pyrénées-Orientales qui affrontent cette épreuve difficile, sans oublier tous les acteurs de la santé avec lesquels le Département travaille en lien étroit. Notre collectivité reste **en première ligne sur les enjeux de santé, de solidarité sociale** et apporte **des réponses à l'avant-garde**, en vue de construire de nouvelles perspectives.

**Les grandes orientations budgétaires**, présentées et débattues lors de cette session, confirment la volonté du Département de répondre aux besoins de nos citoyens et des acteurs socio-économiques.

Dans ce contexte de crise, nous connaissons tous des jeunes qui rencontrent des difficultés importantes, dans leur recherche de stage ou d'emploi, ou encore dans l'organisation de leur vie quotidienne. Plus que jamais, les jeunes ont besoin de lien social pour se projeter dans le futur. Face à ces situations, le Département se mobilise pour venir en aide aux jeunes des Pyrénées-Orientales **en renforçant les dispositifs d'accompagnement et de protection**, en **développant de nouvelles solutions d'insertion** et en **favorisant l'engagement** des jeunes et leur action citoyenne. Il s'agit bien de les associer pour inventer une nouvelle dynamique et construire avec eux un avenir prometteur.



leDépartement66.fr



# Le DOB 2021 illustre une politique adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

*Les orientations budgétaires visent à répondre et à anticiper les besoins  
des habitant-es des Pyrénées-Orientales.*

Le débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021 s'inscrit dans un contexte marqué par de très nombreuses incertitudes liées à la crise de la COVID19.

Incertitude sanitaire d'abord, avec une nouvelle période de confinement instaurée depuis le 29 octobre, après un premier confinement du 17 mars au 11 mai 2020, qui appelle à nouveau une intervention sociale et déterminée du Département auprès des citoyens.

Incertitude économique, ensuite, qui pèse sur les entreprises et les ménages et fait d'ores et déjà craindre pour 2021 une dangereuse dégradation de la situation sociale avec pour corollaire une forte augmentation des besoins d'accompagnement.

Incertitude financière et fiscale, enfin, pour les collectivités et le Département des P.-O. du fait de la remise en cause des ressources territorialisées et en particulier de la réforme de la taxe foncière.

Dans cet environnement dégradé, **le Département, dont le coeur de mission s'organise autour des solidarités humaines à l'égard de tous ceux qui en ont besoin**, se pose cette année encore comme un rempart à la crise socio-économique.

Les orientations budgétaires pour 2021 ont donc été construites pour anticiper et répondre à l'ensemble des besoins des habitants.

D'abord, puisqu'il s'agit d'une situation d'urgence, **le Département entend poursuivre, partout sur le territoire et pour tous, le déploiement de moyens nécessaires pour protéger les populations, les collégiens, les personnels des établissements médico-sociaux et tous les acteurs du territoire.** Cela se traduit par l'achat de masques, de gel hydroalcoolique, de moyens de communication (tablettes, clé wifi) ou de tout dispositif d'aide en 2021.

Le Département est, et c'est la fierté de la collectivité, en première ligne de l'accompagnement social aux côtés des personnes vulnérables avec l'APA (54,3 M€) pour les personnes âgées, la PCH (21,9 M€) pour les personnes handicapées et le RSA

budgeté à 150 M€. Nous pérennisons les aides aux associations (prolongation du fonds d'urgence, subventions).

Le maintien des participations financières aux grands opérateurs départementaux que sont les pompiers (21,6 M€), l'UDSIS (1,3 M€), acteur principal du service public de la restauration scolaire, l'ADT (2,4 M€) et le développement touristique, participe de cet effort majeur de solidarité.

Tout en maîtrisant les charges générales, nous proposons dans ce contexte de crise de consacrer de nouvelles ressources à la protection de l'enfance et à l'insertion.

Les crédits en fonctionnement sont donc calibrés pour faire face à la crise.

**Le Département va aussi jouer son rôle dans la préparation de l'après COVID et veut donner des gages d'espoir.**

La stratégie de la collectivité est donc de poursuivre la dynamique d'investissement initiée en 2019 avec le plan de 500 millions d'euros.

Les dépenses directes d'investissement atteindront un niveau record en 2021, près de 144 M€ (contre 135 M€ au BP 2020 soit un effort supplémentaire proche de 7 %) pour constituer l'avant-garde du soutien à l'économie départementale et à l'emploi local.

Le Département continue d'agir pour le déploiement du THD (35,1 M€), pour la création de véloroutes (12 M€), pour la rénovation et la construction des collèges (9,7 M€), pour le soutien au logement social (9,2 M€), pour le financement des réseaux d'assainissement et d'eau potable (3,8 M€), pour la rénovation des maisons de retraite (1,8 M€), pour la création d'une nouvelle cuisine centrale à Millas (1,7 M€) ou encore pour l'équipement des pompiers (10 M€).

**Malgré les difficultés qui s'accumulent, le Département, parce qu'il a su produire les efforts au bon moment et à bon escient, est en mesure de maintenir son ambition intacte en 2021 pour les habitant-es : agir en protection des citoyens, agir en projection d'un avenir partagé.**



# Agir pour les jeunes, une priorité absolue

**L'action du Département pour les jeunes se décline à travers trois objectifs :  
« protéger », « insérer » et « faire participer ».  
Trois objectifs à considérer comme de véritables priorités en cette période de crise.**

## **Protéger, c'est d'abord accompagner au plus près**

Santé, logement, accès aux droits, lutte contre les discriminations... **le Département intervient dans tous les domaines majeurs du quotidien des jeunes.** Face aux aléas et aux incertitudes de la vie, il s'agit de les accompagner au mieux par des actions concrètes et utiles. A titre d'exemples : programmes d'information et de sensibilisation autour des thématiques de la santé et de la sexualité, mise en place de consultations gynécologiques en collaboration avec l'UPVD, accompagnement des jeunes en situation de handicap, allocataires du rSa, ou encore financement de la construction et du fonctionnement du foyer de jeunes travailleurs (Roger Sidou de St Assisclé). A noter que le Département assure un revenu minimum à 1 355 allocataires (demandeurs ou conjoints) de rSa âgés de moins de 25 ans. Par ailleurs, en octobre dernier, le Département et ses partenaires (DDCS, DDTM, CAF, CCACVI, PMCU) ont lancé une étude relative aux besoins des jeunes en matière de logement.

## **Insérer, c'est permettre de devenir autonome**

En tant qu'employeur, le Département accueille chaque année en stage 150 jeunes de la 3<sup>ème</sup> à l'université ainsi que des jeunes en contrat de service civique citoyenneté. Pour 2020-2021, **le Département prévoit d'augmenter le nombre d'accueil de jeunes**, en développant notamment l'accueil des élèves de 3<sup>e</sup> (objectif de 100 stagiaires) ainsi que les stages qualifiants et professionnalisants. Il est également prévu d'accueillir 20 apprentis et 15 volontaires en service civique. **Le Département multiplie aussi les partenariats** avec l'UPVD, les autres universités, les lycées ou encore l'IMERIR (Institut méditerranéen d'études et de recherche en informatique et robotique) pour accueillir ou accompagner des étudiants. L'Atelier des barques de Paulilles va continuer à accueillir des jeunes du Centre d'éducation renforcée de Port-Vendres. Enfin, **le Département mise aussi sur les métiers d'avenir.** Avec des entreprises intervenant dans les travaux de la fibre optique, il impulse la création d'une nouvelle formation labellisée « Les plombiers du numérique » permettant de former aux métiers de monteur-racordeur FTTH. La première formation débute cet automne avec 10 jeunes. Par ailleurs, fin 2020-début 2021, le Département va recruter **50 « ambassadeurs du numérique »** pour accompagner les personnes à accéder aux usages du numérique sur tout le territoire.



## Faire participer, c'est construire l'avenir

Après avoir créé une Assemblée départementale des collégiens, réunissant régulièrement des jeunes des collèges publics, le Département vient de lancer un Comité des jeunes des P.-O. pour les 16-25 ans. Il sera composé d'une vingtaine de jeunes sélectionnés suite à un large appel à candidatures. Il sera amené à travailler sur 2 axes :

- un appel à projets à destination des Juniors Associations et associations de jeunes (phase de sélection),
- participer à la consultation d'un projet d'investissement départemental d'envergure.

Par ailleurs, le Département des Pyrénées-Orientales se démarque depuis plusieurs années par son Comité des Jeunes de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE). **Unique en France, ce comité des jeunes** a permis de

donner la parole aux jeunes issus de la protection de l'enfance sur toutes les orientations prises par la collectivité. Il est envisagé de créer des vidéos mettant en avant leurs actions et valorisant les parcours d'insertion de ces jeunes afin notamment de lutter contre les stéréotypes liés à leur situation « d'enfant placé ».

Un autre point à souligner : le concours de projets intitulé **#envoietonprojet** a été lancé du 8 juillet au 19 octobre 2020 afin de permettre à un grand nombre de jeunes citoyens de soumettre des projets innovants pour les Pyrénées-Orientales. 50 projets ont été déposés sur la plateforme de participation citoyenne « Imagine les P.O ». Après une analyse technique de la faisabilité des projets, les habitants des PO seront invités à voter, tout au long du mois de décembre, pour leurs projets préférés.

## Et aussi

- Le Département fait don de **29 tablettes numériques au Secours populaire français**, afin de lutter contre la fracture numérique. Ces outils permettront à de nombreux jeunes en précarité d'assister à des cours à distance et de faire leurs devoirs.
- 185 755 euros de subventions seront attribués pour aider à **la création de tiers-lieux culturels** dans la logique des 30 engagements de « Imagine les P.-O. ».
- Le Département continue de **soutenir le monde associatif** à travers un fonds exceptionnel.
- Lors de la session, les élu-es vont acter la présentation du **Rapport 2020 en matière de développement durable** qui recense toutes les actions menées par le Département. La collectivité est particulièrement mobilisée et active sur ce sujet qui répond à de fortes aspirations de la population, surtout dans le contexte de la crise actuelle.



### CONTACT PRESSE

Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

[leDépartement66.fr](http://leDépartement66.fr)

